

M. L'ABBÉ COUSSOT.

Le 16 janvier dernier, à la communauté de Sainte-Philomène de Salvart, un digne aumônier, plein de mérites et de vertus, rendait son âme à Dieu. Malgré les soins vigilants dont il n'avait cessé d'être entouré, malgré les prières ardentes qui avaient demandé au ciel sa guérison, M. l'abbé Urbain Coussot succombait, à soixante ans, complètement épuisé par les excès d'un zèle qu'il ne sut jamais ménager.

Le vénéré défunt, dont nous entreprenons ici de retracer la vie, était né à Niort en 1844, d'une famille profondément chrétienne.

De sa jeunesse cléricale nous ne dirons rien, si ce n'est qu'il fut un séminariste fervent, très égal d'humeur, travailleur opiniâtre, se faisant déjà remarquer par cette bonhomie sympathique qui le caractérisait. D'une piété douce et aimable, sa grande dévotion, nous a-t-on dit, était celle de l'Eucharistie. Et dans l'âme du jeune séminariste devenu prêtre, cet amour du Dieu des tabernacles ne devait que croître et se développer davantage.

A trente-six ans de là, au jour même de son départ pour le ciel, comme on parlait, devant l'enfant de chœur qui avait l'habitude de lui servir la Messe, de la perte douloureuse qu'il venait de faire: « Oh ! répondit le petit orphelin, M. l'aumônier est au ciel, sûrement, parce qu'il est mort un jeudi: c'est le jour consacré à l'Eucharistie. Et il aimait tant l'Eucharistie!... » Cet aveu recueilli sur la bouche d'un enfant, est l'expression de la vérité. M. Coussot aimait passionnément le tabernacle; et comme on ne peut aimer Jésus sans aimer le prochain, son cœur naturellement porté à la bonté, avait encore trouvé dans cette vertu une pente naturelle. Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont unanimes à reconnaître qu'il a été l'homme de l'autel et l'homme de la charité.

Comment, avec de pareilles dispositions dont la grâce de Dieu s'était plu à l'enrichir, ce prêtre n'aurait-il pas fait beaucoup de bien partout où la Providence devait l'envoyer ?

Après son Ordination sacerdotale, nous le voyons débiter comme vicaire de Boismé. Dans cette paroisse, l'une des plus religieuses du Bocage vendéen, il se dépense sans compter, stimule des vocations, prépare des jeunes enfants au séminaire, si bien que son zèle, reconnu de tous, le fait surnommer « l'apôtre » ; et jusqu'à sa dernière année de vie active, l'ancien vicaire, rappelé à maintes reprises par M M. les curés de Boismé sur son premier sillon, fut à même de constater que son heureux souvenir, bien loin de s'éteindre, n'avait fait que se raviver.

En 1871 Mgr Pie lui donnait la cure du Bourdet. Dans ce terrain pauvre au point de vue de la foi et des pratiques religieuses, le jeune pasteur sans hésiter se met à l'œuvre et finit par découvrir quelques âmes qui se montrent dociles. C'est pour lui un précieux encouragement. Peu à peu, après avoir réalisé péniblement les ressources nécessaires, il restaure son église, meuble sa sacristie ; en un mot, il se multiplie pour un troupeau qu'il apprend chaque jour à aimer davantage.

Dieu bénit sa persévérance, et le fidèle disciple arrive à former un de ces noyaux généreux qui sont la base nécessaire d'une régénération chrétienne, fort lente sans doute, mais cependant certaine.

Qu'il est consolant pour lui de compter, à chaque premier dimanche du mois, de trente à quarante personnes s'approchant des sacrements !... Dieu permet en outre que deux ou trois vocations religieuses et une vocation sacerdotale, sortent de ce coin du désert qu'on aurait cru stérile pour la foi.

En 1876 l'abbé Coussot est nommé curé de Lhoumois. Ce n'est plus le même sol : au terrain pierreux a succédé la terre riche et fertile. Sûrement le nouvel élu n'y laissera pas pousser l'ivraie.

Puissamment aidé par M. le comte et Mme la comtesse d'Autichamp, il reconstruit, par moitié, en l'agrandissant, sa vieille église, trop étroite pour sa population, il refait le presbytère et parvient à créer une fondation de Religieuses classières.

Au point de vue spirituel, il conduit sa paroisse de même qu'une congrégation ; il y encourage la Communion-fréquente, quotidienne ; il s'occupe d'œuvres de jeunesse, et on le voit de temps en temps grouper, dès le matin, autour de sa chaire, sur la semaine, l'élite de ses paroissiens qu'il apprend à méditer. Avec le succès

que donne la grâce, il fulmine contre les abus, qu'il s'agisse de danses, de cabarets, ou d'autres misères, que suscite toujours le démon pour entraver l'œuvre de Dieu. Aussi se passa-t-il à Lhoumois ce qui s'est produit à Boismé et au Bourdet : l'ouvrier du Seigneur contribue plus que jamais à peupler le séminaire et les communautés.

Mais voici que depuis longtemps le zélé serviteur de Jésus-Christ se dit : « Je ne veux pas mourir curé. La charge des âmes est trop écrasante ; je mourrai Religieux et loin d'un milieu paroissial. » Et s'il n'a pas mis plus tôt son projet à exécution, nous savons que c'est la piété filiale qui l'en a empêché. Comment, en effet, avoir le courage d'abandonner un père et une mère vénérés et bientôt septuagénaires ? Nécessairement il faut attendre. Et dès que le ciel, à quinze jours d'intervalle seulement, se fut ouvert pour recevoir les deux âmes du père et de la mère, le fils se remet tout bas à combiner ses plans qu'il confie à un frère aimé, prêtre comme lui, actuellement aumônier d'une maison des Filles de la Sagesse à Tourcoing, au diocèse de Cambrai.

C'est lui-même qui nous a fourni ces notes ; et avec nos remerciements nous lui envoyons ici l'expression de nos sympathies. Ce frère le dissuade de son projet, car le curé de Lhoumois ne rêve rien moins que les austérités de la Grande-Chartreuse. Il lui représente ce qu'il y a d'humainement téméraire à se former à un genre de vie si rigoureux, quand on frise la cinquantaine, quand on a son chez-soi, et des habitudes déjà vieilles de vingt-cinq ans. Et puis, après tout, l'humble curé de campagne, par le temps qui court, n'est-il pas à bonne école pour l'immolation, le sacrifice et la sainteté ?

Ces judicieuses réflexions produisirent leur effet, mais d'une façon incomplète, car en 1894 le ministère paroissial était soudainement abandonné pour la vie apostolique. Là, M. l'abbé Coussot se trouve complètement dans son élément. Au cours d'une Mission qu'il prêche, écrivant à un séminariste, aujourd'hui prêtre, dont il a encouragé la vocation : « Si tu savais, lui dit-il, la joie que goûte l'âme sacerdotale quand elle réussit à retirer de la fange du vice des âmes qui avaient trouvé là leur tombeau, pour une éternité !... Quelle reconnaissance on trouve ensuite dans ces chères âmes !... Oui, malgré soi, on est ému, et les larmes coulent avec abondance. » Chacun peut en juger : il est facile de reconnaître à ces accents le cœur du vrai prêtre qui a pris pour devise les paroles de saint Paul : *Impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris* : « Je me dévouerai volontiers et je me dépenserai outre mesure, pour le bien de vos âmes ! »... Les âmes ! C'est bien en effet l'aspiration unique qui a suscité, chez M. l'abbé Coussot, tant de dévouement jusqu'à son dernier soupir. Il était d'ailleurs porté à agir de la sorte d'une façon naturelle, par tempérament : candide, simple et naïf comme celui qui ignore le mal, loyal et toujours de bonne foi, il ne pouvait supporter l'apparence du mensonge ; et si parfois, comme tout homme, il a pu se tromper, jamais il ne l'a fait de propos délibéré, quand il s'est agi de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Mais il était réservé aux Religieuses de la Communauté de Salvert de recevoir les derniers efforts d'un zèle dont elles ont pu apprécier tout le prix. Sur le désir de son Évêque, il devenait leur aumônier. Nous voudrions pouvoir dire comment, dans cette portion choisie confiée à sa sollicitude, il essaya de faire pénétrer profondément le véritable esprit religieux. Mais pourquoi mettre au grand jour le bien que M. Coussot a fait et qu'il voulait tenir caché ? Qu'il nous suffise de dire que, grâce à sa direction aussi prudente qu'éclairée, aussi sage que paternelle, il a affermi bien des vocations, consolé bien des ennuis, et suscité chez plusieurs des âmes religieuses confiées à ses soins une éternelle reconnaissance par sa bonté et sa charité.

Mais de si belles et si pures flammes ne pouvaient partir que d'un foyer profondément surnaturel. Il est facile de deviner, par tout ce qui a été dit, que la vie extérieure de M. l'abbé Coussot n'était que la manifestation d'une profonde énergie de vertus intimes. Dans ses notes on a trouvé des documents véritablement édifiants, et ce n'est pas sans émotion qu'on lira le testament spirituel, retrouvé sur lui après sa mort, que nous nous permettons de transcrire ici :

« TESTAMENT SPIRITUEL

« Moi, prêtre soussigné, j'atteste que je veux mourir en la foi de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

« Comme prêtre, je demande pardon à la très sainte Trinité pour toutes les fautes commises dans ma vie sacerdotale. Je demande pardon surtout à la seconde personne de cette Trinité auguste, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont je suis l'indigne ministre, et qui, pour moi, a daigné verser tout son sang sur la Croix.

« Pardon, ô Jésus, Prêtre éternel, pour tous mes péchés d'ignorance, pour toutes les fautes commises dans l'exercice de mon ministère sacré, pour toutes les messes célébrées trop précipitamment peut-être, pour tous les sacrements administrés ou reçus, sans les vraies dispositions requises. Car : *Tremens factus sum ego et timeo dum discussio venerit.*

« Pardon aussi pour les absolutions que je crains d'avoir données trop facilement à des âmes non suffisamment préparées.

« Enfin je demande pardon à tous ceux à qui j'ai pu faire quelque peine. Que chacun me pardonne ! Moi aussi je pardonne du plus profond de mon cœur à quiconque m'a offensé ; oui, je Pardonne, sans restriction aucune, tout et à tous.

« Je prie la Très Sainte Vierge, l'Immaculée Conception, et saint Joseph son très chaste Epoux, lesquels j'ai toujours beaucoup aimés, de m'obtenir la grâce d'une sainte mort pour obtenir l'indicible bonheur de les voir à tout jamais en compagnie leur adorable et tout aimable Jésus.

« O mon âme, espère en la miséricorde divine, et aime à redire avec confiance les fortes paroles du Psalmiste : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.*

U.-CH. COUSSOT,

« prêtre, aumônier des Religieuses de Sainte-Philomène.

« Salvert, le 12 février 1901. »

Une grande fatigue vint subitement mettre un terme à une activité qui ne demandait qu'à se dépenser.

L'abbé Coussot avait dit un jour : « Il me plairait tant de mourir les armes à la main, pour être sûr, très sûr de mon ciel !... »

Il ne comprenait pas en effet la vie sacerdotale sans l'exercice du ministère, et, couché sur son lit de souffrance, une fois qu'il se fut bien rendu compte qu'à moins d'un miracle, il ne pourrait plus travailler à la gloire de Dieu, il se prit à soupirer vers la mort comme vers la messagère du Maître, qui l'appelait à la récompense.

Ses prières furent exaucées, puisque, dans l'espace de trois mois, ses dernières forces étaient usées. Il accepta avec une patience et une résignation admirables ce dernier calice que la main du Seigneur ne voulait point éloigner de lui, et le 16 janvier dernier, terrassé par la mort, il entra dans l'éternité, avec un calme et une résignation parfaite.

Une grande fatigue vint subitement mettre un terme à une activité qui ne demandait qu'à se dépenser.

L'abbé Coussot avait dit un jour : « Il me plairait tant de mourir les armes à la main, pour être sûr, très sûr de mon ciel !... »

Il ne comprenait pas en effet la vie sacerdotale sans l'exercice du ministère, et, couché sur son lit de souffrance, une fois qu'il se fut bien rendu compte qu'à moins d'un miracle, il ne pourrait plus travailler à la gloire de Dieu, il se prit à soupirer vers la mort comme vers la messagère du Maître, qui l'appelait à la récompense.

Ses prières furent exaucées, puisque, dans l'espace de trois mois, ses dernières forces étaient usées. Il accepta avec une patience et une résignation admirables ce dernier calice que la main du Seigneur ne voulait point éloigner de lui, et le 16 janvier dernier, terrassé par la mort, il entra dans l'éternité, avec un calme et une résignation parfaite.

Chose étrange ! après son trépas, comme si Dieu eût voulu témoigner ostensiblement, qu'il faisait goûter la joie du Seigneur à ce prêtre fidèle, qui chaque jour au saint autel s'était nourri de la chair et du sang du Christ, on vit la rigidité du cadavre faire place chez lui à la plus grande souplesse : les traits s'affermirent, le carmin des lèvres et du visage reparut ; c'était la douceur du sommeil bien plus que la froideur de la mort, à ce point que, craignant une méprise, au matin du troisième jour, on jugea nécessaire de faire venir un médecin pour constater le décès.

Les Religieuses de Salvert ont tenu à honneur de garder dans leur cimetière la dépouille mortelle de leur vénérable aumônier. Aussi l'abbé Coussot reposera désormais dans leur champ funéraire, qui domine la riante vallée de l'Auxances, à côté des humbles Sœurs qui dorment là, couchées sur deux rangs, sous la croix de bois noirci, sans marbre ni couronnes.

C'est de cette terre sanctifiée qu'il se lèvera un jour, avec ses ornements de prêtre, pour se revêtir de force et d'immortalité.

Ses funérailles nous en ont laissé la plus douce espérance, d'autant plus qu'ayant été les témoins de sa mort, nous pouvons affirmer qu'elle a été un beau moment pour lui.

Là se sont retrouvées toutes les vertus pratiquées, tout le bien accompli, toute cette force et cette patience dont il avait fait provision pendant sa vie, et surtout cette belle perspective du Dieu qui avait réjoui sa jeunesse, et l'attendait pour le couronner.

PAUL ROY, *prêtre.*